

chargés par la Chambre d'étudier les questions intéressant les services de la Chambre des communes. C'est ainsi qu'on a envisagé la question jusqu'ici. Ce n'est pas la première fois qu'on en parle, mais c'est le point de vue qui a été adopté régulièrement à travers les années. Sans doute, l'honorable député de Laurier se souvient-il de cela. Il ne serait pas judicieux de commencer à permettre aux députés d'avoir leur propre ligne ou une ligne supplémentaire, parce que cela entraînerait éventuellement une augmentation des dépenses. On a estimé qu'à cet égard il fallait traiter tous les députés de la même façon. Tel est le principe dont on s'inspire.

Apparemment, l'honorable député de Kenora-Rainy-River a formulé sa demande au Sergent d'armes et l'a pris à partie. Je dois lui rappeler encore une fois que la voie hiérarchique devrait normalement conduire l'honorable député à un autre niveau d'autorité à cet égard. Le Sergent d'armes ne fait qu'exécuter les instructions qu'il reçoit.

**M. Anderson:** A ce sujet, que l'honorable député de Kenora-Rainy-River me permette de lui faire observer qu'il est bien chanceux d'avoir un téléphone et une secrétaire à la Chambre, car bien des députés du parti ministériel n'ont qu'un téléphone et qu'une secrétaire pour deux.

**M. Benidickson:** Il en est de même du côté de l'opposition.

**M. Anderson:** Je crois que ce n'est pas le cas de son côté.

**M. Benidickson:** Oui.

**L'hon. M. Hellyer:** Le ministre a dit deux choses que je trouve assez étonnantes. D'abord, il attribue une partie de cette augmentation à la crise du Congo. Monsieur le président, le gouvernement ne prépare pas un budget si serré qu'il n'a absolument pas de jeu en cas de crise. Il se produit des crises presque chaque année depuis des années. Dans ses prévisions, le ministre a certainement pris certaines précautions au cas où il surviendrait un incident international.

Deuxièmement, le ministre a dit que les fonctions gouvernementales ont connu une expansion considérable; nous savons qu'il y a eu expansion, que certains nouveaux services ont été créés, mais ce que n'a pas expliqué le ministre, c'est sur quoi on a rogné, où il a éliminé le coulage, où il a découvert de l'extravagance, et ainsi de suite, ce dont il avait coutume de nous parler avec tant d'éloquence. Peut-être pourrait-il maintenant nous dire quels sont ces besoins accrus qui nécessitent d'autres services téléphoniques. Il pourrait peut-être nous dire également où il a pu faire des économies, quels services de quels ministères il a éliminés dans le cadre du régime

[L'hon. M. Fleming.]

d'économie qui caractérise la gestion des affaires publiques par le gouvernement actuel?

**L'hon. M. Fleming:** Si je me mettais à répondre à cette question, j'y passerais plusieurs heures. Nous demandons, en vertu de ce poste, un montant de \$40,000 pour payer des services téléphoniques supplémentaires à Ottawa et maintenant que l'explication a été donnée, je suis d'avis que nous devrions réserver cette autre question intéressante et plus vaste pour une occasion appropriée.

**M. Regier:** Je note qu'un des derniers députés arrivés à la Chambre a son bureau dans l'immeuble de l'Ouest, notamment le député de Peterborough. Combien le gouvernement du Canada a-t-il dû déboursier exactement pour convaincre la compagnie de téléphone Bell de fournir un téléphone au député de Peterborough? Je veux parler des frais d'installation.

**L'hon. M. Fleming:** Je viens tout juste de dire que, depuis le 1<sup>er</sup> novembre, la compagnie de téléphone Bell a porté de \$2 à \$5 le coût d'installation d'un téléphone. A ce coût d'installation vient s'ajouter, bien entendu, le prix mensuel de l'abonnement et, en sus, les frais de réparation.

**M. Regier:** Permettez-moi de pousser cette affaire un peu plus loin. Le prix d'abonnement au téléphone pendant quatre, cinq ou six mois, plus les frais d'installation, s'élèveraient à une trentaine de dollars environ. Si je ne m'abuse, il y a une quarantaine de députés dans l'immeuble de l'Ouest. Le ministre croit-il qu'il soit tout à fait juste d'attribuer aux députés de l'immeuble de l'Ouest la dépense de \$40,000 ou même une part infime de ce montant, et d'invoquer cela comme première raison pour la dépense de \$40,000?

**M. Benidickson:** Je tiens à bien préciser à tous mes collègues du comité que je n'aurais pas soulevé cette question si le ministre, en expliquant l'augmentation de \$40,000 du compte de téléphone, ne l'avait pas surtout attribuée aux dépenses effectuées sur la colline du Parlement à l'intention des députés. Je crois qu'il ferait mieux de nous dire, tout d'abord, combien de députés ont été installés dans l'édifice de l'Ouest. Il n'y en a pas tellement. S'il nous fournissait ce chiffre, nous pourrions très bien faire le calcul nous-mêmes. Chaque téléphone installé dans cet édifice doit entraîner une dépense de trois ou quatre dollars.

Si j'ai formulé ce grief personnel, c'est uniquement parce qu'on a répandu des calomnies sur les députés et sur tous les employés de la colline parlementaire à propos de leurs comptes téléphoniques.